

Le Canada possède avec une rare abondance les éléments de prospérité et du bonheur social: de grandes ressources naturelles, une population intelligente, entreprenante et s'accroissant rapidement; des institutions propres à unir la liberté à l'ordre, les bienfaits de la paix que le patriotisme de ses enfants lui ont procurés avec le secours de la providence, et les liens qui l'unissent à un empire également juste et puissant. C'est au parlement à tirer parti de ces avantages en autant qu'il le peut faire par la législation. Dieu veuille que nous puissions nous décharger de cette responsabilité avec succès et fidélité.

Parlement Provincial.

CHAMBRE D'ASSEMBLEE,

28 Février, 1848.

La chambre reçoit diverses requêtes, des notices de motions.

Demain, les élections contestées de Beauharnois, Trois-Rivières, Oxford et Kent, seront prises en considération.

M. Sherwood, procureur-général, introduit un bill réglant la manière dont les Juges de Paix administreront le serment.

Sur motion de M. H. Smith, le port des lettres (n'exécédant pas un once), adressées aux membres ou par eux envoyées, sera payé à même les contingents de la chambre.

Sur motion de l'honorable D. Daly, le discours de Son Excellence sera pris en considération le 2 de mars. La chambre s'ajourne.

29 février.

M. Wilson, représentant de London, prend son siège. L'orateur présente le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque. 25 pétitions sont présentées.

Sur motion de M. Price, un comité est nommé pour s'enquérir si certains documents insérés dans l'appendice du journal de la dernière session, comme ayant été reçus en réponse à une adresse de cette chambre, viennent réellement de Son Excellence, et s'ils ont été soumis à la chambre et si l'ordre a été donné de les imprimer.

La chambre sur motion de M. Badgeley, procureur-général, se forme en comité pour considérer les amendements à faire à l'acte des émigrés indigents (4 et 5, Vict. ch. 13.) diverses résolutions sont adoptées. La chambre s'ajourne.

1er mars.

La Chambre a adopté des résolutions fixant à 10s. la capitation sur les émigrés sans égard à l'âge; aussi une taxe de 20s. sur les émigrés arrivant entre le 10 septembre et le 1er octobre; et 30s. sur les passagers qui arriveront après la dernière date.

Après de longs débats, il a été résolu d'imposer une taxe additionnelle de 20s. sur chaque enfant n'appartenant pas à une famille d'émigrés, qui se trouvera à bord d'un bâtiment; de même sur les lunatiques, les sourds, muets, les aveugles et les infirmes et sur toute personne âgée de plus de 60 ans.

Le Bill introduit à cet effet par M. Badgeley, a été amendé par un comité et rapporté en Chambre ce soir, et les règles ordinaires de la Chambre ayant été sus-

pendues pour cette fin, le bill a été passé et ordonné d'être grossoyé.

La Chambre ensuite se forma en comité sur l'élection de Beauharnois.

2 mars.

Après des débats longs et animés, M. DeWitt a été déclaré hier soir représentant élu du comté de Beauharnois, et M. Hinks de Oxford, ce dernier après une division de 40 contre 12. Ces messieurs ont pris leurs sièges immédiatement.

Sur motion de l'Honble. M. Aylwin, il est ordonné que l'officier-rapporteur de Beauharnois comparaisse à la barre de la chambre, le 15 du courant, pour répondre aux accusations portées contre lui. Pour, 45, contre, 19.

33 pétitions sont présentées.

Le bill des émigrés reçoit quelques amendements, est lu une troisième fois et envoyé au Conseil Législatif.

M. Christie introduit un bill pour amender la Judicature de Gaspé.

La considération du discours de Son Excellence est remise à demain, le 3.

Quelques résolutions relatives à l'élection de J. H. Cameron, éc., pour le comté de Kent sont adoptées, et la chambre déclare ce monsieur élu pour ce comté; en conséquence il prend son siège.

Montréal, 3 mars, 1848.

10 heures, A. M.

Il y a eu un incendie, hier soir, près du marché à foire; 15 maisons ont été brûlées. Il neige fort; thermomètre 17 au-dessus de zéro. Il neige aussi à Cornwall. A Brockville la neige a commencé hier au soir à 10 heures et continue ce matin; A Kingston, le temps est tempestueux, neuf pouces de neige; vent N. E.

Québec.—Vent N. E. Il neige depuis dix heures ce matin.—*Morn. Chronicle.*

Etats-Unis,

New-York, 25 février, 1848

Le président des Etats-Unis a transmis au sénat un projet de traité de paix entre les Etats-Unis et le Mexique. Les termes en sont les mêmes que ceux offerts par M. Trist. Il y a toute raison de croire que ce projet sera adopté par le gouvernement américain.

Il paraît que les bases du traité de paix entre les Etats-Unis et le Mexique, sont le rappel de toutes les forces américaines, à l'exception de 12000 hommes qui resteront au Mexique jusqu'à l'accomplissement de certaines clauses du traité; le Rio-Grande, comme limite entre les Etats et le Mexique, et la cession en faveur des Etats-Unis, du Nouveau Mexique et de la Californie.

L'honorable JOHN QUINCY ADAMS, ex-président des Etats-Unis est mort à Washington, le 23 du courant.

NOUVELLES PLUS RECENTES.

La somme à payer au Mexique par les Etats-Unis serait de 15 millions de piastres; le droit de passage à travers l'Isthme de Tehuantepec ne serait pas réservé; enfin il n'est pas exact que l'on ait stipulé le maintien à Mexico d'une armée américaine de 12,000 hommes. Suivant le Cou-

rier and Enquirer, ce traité sera rejeté probablement par le sénat. Le correspondant du N. Y. Herald, au contraire prétend qu'il sera adopté quoi qu'il ne plaise à personne, ni aux démocrates ni aux whigs; mais que néanmoins aucun de ces partis n'osera voter en masse contre le traité. Il n'y a aucun doute qu'on avisera le président de l'accepter tel qu'il est.

Washington, 2 mars.

Une dépêche télégraphique annonce que MM. Cuttenden et Clayton et dix démocrates sont contre le traité. M. Benton a fortement parlé contre; M. Webster a aussi parlé sur le sujet.—*Morn. Chronicle.*

Amerique Centrale.

La Grande-Bretagne en sa qualité d'aliée du roi des Mosquitoes, s'est emparé du port de St. Jean, dans la province de Nicaragua, dans l'Amérique Centrale. Le gouvernement de cette province a résolu de s'opposer à cette empiétement de l'Angleterre.

ISLE DU PRINCE EDOUARD. La législation de cette province a nommé un comité pour considérer l'utilité d'empêcher l'exportation des patates:

Les journaux d'Halifax du 16, annoncent que pour le présent, le gouvernement de la Nouvelle Ecosse ne peut rien faire au sujet du chemin de fer entre cette ville et Québec.

D'après le Morning Courier de Montréal, Son Excellence Lord Elgin, aurait reçu des lettres le menaçant de l'assassiner s'il ne commuait pas la sentence du nommé Carroll, condamné à mort dans le dernier terme criminel.

D'après la Minerve, il y aurait dans le parlement actuel, 37 Avocats, 8 Médecins, 3 Notaires, on ne connaît pas en core exactement les professions des autres membres.

La séance du 29, n'a été intéressante que par une allocution courte et animée de l'honorable I. J. PAPINEAU sur les élections contestées de Beauharnois, Trois-Rivières, Kent et Oxford. Le silence était si parfait qu'on aurait pu entendre la course d'une souris.—(Avenir.)

Nous voyons par le même journal que l'Institut Canadien de Montréal a dû s'assembler hier au soir, pour aviser aux moyens d'organiser une association pour favoriser l'établissement des townships de l'Est par des CANADIENS. Nous sommes informés que l'Institut Canadien de Québec, jaloux de suivre la voie de son aîné de Montréal, va aussi s'occuper de ce sujet important. Nous ne doutons pas que tous les vrais amis du pays ne s'empressent de seconder de tous leurs efforts, cette patriotique entreprise.

L'honble. CHARLES EUSEBE CASGRAIN, un des Commissaires des travaux publics est décédé le 29 de février, à Montréal. Son corps doit être transporté à la Rivière Ouelle, pour y être inhumé.

M. Casgrain pendant le peu de temps qu'il a occupé la situation de Commissaire des Travaux Publics, a rendu de grands